



Lyon, le 16 février 2010

MIXTE PROMOTION /4 Finale de Comité

Madame, Monsieur,

Votre équipe s'est inscrite pour jouer la Finale de Comité du Mixte Promotion/4.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : **Samedi 6 mars 2010 à 12h55**
et **Dimanche 7 mars 2010 à 13h55**

Lieu : **M.V.I. - 111 rue du 1^{er} mars - 69100 Villeurbanne**
- Tél. : 04 72 33 75 50
➤ Parking des immeubles commerciaux ouvert pendant la compétition.

Déroulement : Un patton suisse de 24 équipes.
7 matchs de 12 donnes sans mi-temps.

Horaires :
Samedi : 13h00 14h40 16h20 18h00 (fin prévue vers 19h30)
Dimanche : 14h00 15h40 17h20 (fin prévue vers 19h00)

Arbitre : Carole PUILLET - Port. : 06 82 83 97 34

Montant des droits : 72€ par équipe payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 6-7 qualifiés sur ce site.
➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et peut être modifié.*

Finale de Ligue : Samedi 17 et dimanche 18 avril 2010 à Valence.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 5 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les équipes doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33